

Les trimestres supplémentaires pour maternité vont disparaître.

Jusqu'ici, chaque enfant comptait pour 8 trimestres cotisés : 4 pour l'accouchement, et 4 (à attribuer à un parent au choix) pour l'éducation.

Tout ça, ça comptera pour du beurre ??



La majoration de 10% pour les deux parents
au 3^{ème} enfant va devenir 5% pour un
parent à chaque enfant.

Chéri, pour la majoration,
je te mets toi, ok ? Puisque
tu gagnes plus ça nous
fera plus de sous.

Ok!



Et les conditions d'accès aux pensions de réversion vont être revues.

Les pensions de réversion sont versées au décès du conjoint, si l'autre a une retraite plus faible (dans 90% des cas, des femmes.) Elles permettent de ramener l'écart de retraite entre hommes et femmes à 26% - sans quoi il est de 40%.

La réforme prévoit de reculer l'âge d'accès à la pension, et de la supprimer en cas de divorce.

Comment ça je n'ai pas droit à la pension de réversion de mon ex-mari? Mais j'ai élevé nos 3 enfants!

Et on avait mis les 5% de majoration sur sa pension ...



Woow. En fait que l'âge de départ augmente ou pas, c'est pareil. Macron est revenu dessus comme s'il faisait un geste, mais ...

... personne - et encore moins les femmes - n'aura assez de points pour partir à 62 ans, de toute façon.

Enfin, disons qu'on aura le « choix » entre travailler vieux ou partir pauvres.



D'après le collectif « Nos retraites », la génération 90, pour avoir la même retraite qu'aujourd'hui, devrait travailler jusqu'à plus de **67 ans** pour certains profils. C'est-à-dire plus de **45 ans** de cotisation.

Et l'autre « intérêt » de ce système, c'est que contrairement au taux de remplacement, qui suit l'évolution des prix et des salaires, la valeur du point elle, peut stagner.

Bon jour, je voudrais convertir mes points ...

Oh ... c'est moins que mon loyer ... bon, je vais attendre un peu.

Alors ... Le cours du point est de 0,65€. Ca vous fait donc une pension de ... 943,8€.



C'est même écrit dans le rapport :
la valeur *relative** du point pourra diminuer
avec le temps.

Bien sûr, la valeur du point suivra l'évolution des salaires ... mais aussi celle de la société.

Son montant sera revalorisé en fonction des prévisions économiques et de l'allongement de la durée de vie !



Sur chaque année de vie que les gens gagneront, 2/3 seront passés au boulot. Le reste en retraite, parce qu'on est grands princes. Héhé.

* Si le montant du point augmente moins vite que les prix, sa valeur relative baisse, c'est-à-dire qu'avec un point, on pourra acheter moins qu'avant.

Et ça, ça n'a l'air de rien, mais en réalité, ce petit paragraphe marque un gros tournant.

Le système actuel n'est, certes, qu'une maigre compensation à une vie d'exploitation dans des conditions souvent difficiles. Mais il a l'avantage de fonctionner par **répartition** : il repose sur une logique de solidarité entre générations.

Je prends le relai!



Merci ... courage!



Avec le système par points, la montée du chômage et des carrières en pointillés, les retraites seront tellement maigres que toutes celles et ceux qui le peuvent se tourneront vers des complémentaires privées.

Pourquoi je cotise pour ce croûton au lieu de garder mes thunes pour ma retraite?!



Moins de **répartition** collective, pour plus de **capitalisation** individuelle.

D'autant plus que cette réforme sera la dernière : ensuite, plus besoin de loi. Il suffira de réévaluer le montant du point.

J'ai besoin de piocher dans les retraites pour financer l'armement ... mais vu le climat social, encore une réforme, ça va déclencher des émeutes ...

Mais Jean-Mi, t'es con, y'a pas besoin. Tu bloques l'augmentation du point quelques années et tu les as, tes sous.



Alors, paraît que les partenaires sociaux seront concertés. Mais c'était déjà le cas sur les 30 dernières années, et on voit le résultat ...

Ohlala ... c'est sûr, moi
j'ai pas envie de bosser
jusqu'à 76 ans.

Mais, après tout, peut-être qu'on
n'a pas le choix. Macron l'a dit
à la télé, on vit plus vieux, il
n'y a plus assez de cotisants.
Il faut donc bien faire des
efforts ...

Ouais, moi aussi j'ai
entendu ça ... et pour
plusieurs raisons,
là aussi c'est
complètement faux !

